

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 23/03/12

CONSEIL GENERAL DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20120316-60320-DE-1-1_0

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 16 mars 2012

AVENANTS AUX CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE COIGNIÈRES ET D'ELANCOURT

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M. JEAN-FRANÇOIS BEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil Général du 27 juin 2003 et du 22 septembre 2006 relatives au règlement des contrats départementaux,

Vu les dossiers d'avenant aux contrats départementaux présentés par les communes de COIGNIERES et ELANCOURT,

Vu la délibération du Conseil Général du 31 mars 2011 donnant délégation à la Commission Permanente, article 83,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'accepter les avenants demandés par les communes de COIGNIERES et ELANCOURT aux contrats départementaux accordés par délibération du Conseil Général du 22 octobre 2010 et 10 juillet 2008, selon les tableaux figurant en annexe.

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil Général à signer les avenants correspondants.

PRECISE que les avenants des contrats départementaux ci-dessus n'entraînent aucune augmentation des autorisations de programme déjà votées.

**AVENANT AU CONTRAT DEPARTEMENTAL
DE COIGNIERES**

Tableau financier initial (en euros)

OPERATIONS	Montant des travaux en euros H.T.	Montant plafonné en euros H.T.	Taux	Montant de la subvention en euros	Echéancier
1- Aménagement d'un terrain multisports	89 752	89 752	30%	26 926	Opération soldée
2- Rénovation de la résidence de personnes âgées	872 500	811 348	30%	243 404	2011
3- Reconstruction du centre de loisirs primaire	640 400	580 400	30%	174 120	2012
4- Aménagement d'un parcours de santé	18 500	18 500	30%	5 550	2012
TOTAUX	1 621 152	1 500 000		450 000	

Tableau financier modifié (en euros)

OPERATIONS	Montant des travaux H.T.	Montant plafonné H.T.	Taux de subvention	Montant de la subvention	Echéancier
1- Aménagement d'un terrain multisports	89 752	89 752	30%	26 926	Opération soldée
2- Aménagement et mise en conformité de la résidence de personnes âgées	268 600	268 600	30%	80 580	2011
3- Reconstruction du centre de loisirs primaire	640 400	580 400	30%	174 120	2012
4- Aménagement d'un parcours de santé	18 500	18 500	30%	5 550	2012
5- Aménagement d'une crèche multi-accueil	478 500	242 740	30%	72 822	2012
6- Construction d'un centre de PMI	243 280	243 280	30%	72 984	2012
7- Reprise de l'isolation de l'espace culturel Daudet	56 728	56 728	30%	17 018	2012
TOTAL	1 795 760	1 500 000		450 000	

Délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2011

**AVENANT AU CONTRAT DEPARTEMENTAL
D'ELANCOURT**

Tableau financier initial (en euros)

OPERATIONS	Montant des travaux en euros H.T.	Montant plafonné en euros H.T.	Taux	Montant de la subvention en euros	Echéancier
1- Extension d'un local de musique	34 000	34 000	30%	10 200	2008
2- Réfection de l'espace public aux abords du centre commercial du Gandouget	358 000	358 000	30%	107 400	2009
3- Réfection des circulations et de la clôture périphérique du stade Guy Boniface	390 000	390 000	30%	117 000	2008
4- Rénovation et couverture de deux courts de tennis	580 000	580 000	30%	174 000	2010
5- Aménagement d'un parking	138 000	138 000	30%	41 400	2009
TOTAUX	1 500 000	1 500 000		450 000	

Tableau financier modifié (en euros)

OPERATIONS	Montant des travaux en euros H.T.	Montant plafonné en euros H.T.	Taux	Montant de la subvention en euros	Echéancier
1- Extension d'un local de musique	34 000	34 000	30%	10 200	Travaux en cours
2- Réfection de l'espace public aux abords du centre commercial du Gandouget	358 000	358 000	30%	107 400	Opération soldée
3- Rénovation de la maison de quartier de l'Agiot	1 365 303	900 000	30%	270 000	2012
TOTAUX	1 757 303	1 292 000		387 600	